

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Technologies innovantes			
Ancien Code	ECLG2B25NTE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG2250		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Pascal DEHUT (pascal.dehut@helha.be) Yves DETHIER (yves.dethier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à optimiser des opérations d'approvisionnement, de gestion de stocks et de logistique, en recourant aux méthodes, outils, technologies les plus innovants et opportuns, en fonction des situations.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.1 Respecter les règles juridiques, douanières et administratives liées à l'approvisionnement, l'expédition et l'entreposage
- 3.3 Utiliser les logiciels spécifiques au secteur de la logistique
- 3.5 Identifier, sélectionner et assurer le suivi des prestataires des services

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.1 Identifier et proposer des solutions adaptées aux besoins du client
- 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :
 définir ce qu'on entend par "technologie nouvelle" (TN),
 citer des exemples de TN particulièrement pertinentes dans le domaine de la logistique / Supply Chain,
 rechercher des informations sur les TN en lien avec une problématique qui lui est confiée,
 réaliser une analyse coût/bénéfice de l'introduction d'une TN dans une organisation, y compris de manière précise dans la dimension financière (ROI),
 contribuer à la rédaction d'un rapport écrit et à sa présentation en groupe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B25NTEB Digitalisation et veille technologique

36 h / 3 C

Contenu

Le cours inclut une partie liée à la découverte des nouvelles technologies en logistique
Ainsi qu'une formation sur les différentes méthodes de tracking et Tracing, dont la RFID
Tracabilité: objectifs et définition
Enjeux de la centralisation des données
Identification des marchandises
standardisation d'échanges de données
Codifications
RFID: fonctionnements, analyse et exercices
Outils de la digitalisation

...

Démarches d'apprentissage

Exposés
Animation de travaux en groupes et d'exercices dirigés
Formation Tracabilité et RFID au Forem

...

Dispositifs d'aide à la réussite

Recherches documentaires
Interviews de personnes ressources
Exercices en présentiel
Vidéos
Rencontres

...

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur Connected au regard de l'UE

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus
Plateforme d'e-learning
Documents complémentaires distribués en classe

....

Modalités opérationnelles, notes de cours, présentation ou autres supports, vademécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation fera intervenir :

70%: Projet de groupe

30%: Examen écrit sur la formation RFID

Toute absence à la formation RFID entraînera un PP.

En cas d'échec ou de non-participation, cette AA ne sera pas ré-organisable en Q3.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Etudiant diplomable en janvier :
L'AA n'est pas réorganisable en Janvier

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	70	Exe	30		

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).